

Article 31 du Règlement

Telle était l'essence de la société, et tel était essentiellement le travail de la Division du développement industriel. L'ancienne présidente du conseil d'administration de la Société de développement du Cap-Breton, M^{me} Theresa MacNeil a dit, entre autres, et je cite:

Le volet social de la Société de développement du Cap-Breton est devenu possible grâce au travail confié à la Division du développement industriel. Il est possible, en conservant le programme, de reprendre les activités actuelles de la Division du développement industriel. Cela ne pose pas de difficultés. Cependant, on perdrait ainsi ce qui fait l'essentiel de la Société de développement du Cap-Breton.

Je tenais à ce que les députés connaissent ces faits parce qu'auparavant, nous avions la Société de développement du Cap-Breton qui devait faire certaines choses, comme je l'ai mentionné, et le gouvernement est intervenu en octobre 1986 et a créé l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. C'est dans la partie I du projet de loi. Mais, dans la partie II, il a aboli la Division du développement industriel et créé ce que nous avons aujourd'hui, c'est-à-dire la Société de développement du Cap-Breton, qu'il veut maintenant abolir à son tour.

Dans le discours du Trône du 1^{er} octobre 1986, le gouvernement conservateur a annoncé son intention de créer l'Agence de promotion économique du Canada atlantique chargée «de faciliter et de coordonner toutes les initiatives fédérales de développement».

C'était le 1^{er} octobre 1986. Cette annonce a été faite par le premier ministre le 6 juin 1987 à St. John de façon très spectaculaire. Le tout a été suivi d'une grosse conférence de presse, d'un gros communiqué et d'une grosse réception. Ce nouveau programme était si vital qu'à peine six mois plus tard—oui, six mois plus tard—, soit à peine 14 mois après son annonce dans le discours du Trône, la loi de mise en oeuvre était enfin présentée à la Chambre des communes, en décembre 1987.

L'hypocrisie dont fait preuve le gouvernement est tout à fait stupéfiante, oui vraiment stupéfiante. Il dit aux Canadiens de l'Atlantique que ce sont eux les vrais décideurs au sein de l'APECA, ce que nous savons être faux, et il les prévient qu'ils seront tenus responsables, le cas échéant, de l'échec de l'agence.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a reçu un budget de 1,05 milliard de dollars. Il fallait

entendre tous ces merveilleux journalistes, tous ces éditorialistes du *Globe and Mail*, du *Toronto Star*, du *Montreal Gazette* et du *Vancouver Sun* dire: «Incroyable tout l'argent qu'on allait donner à la région de l'Atlantique.»

Je sais que l'heure approche, mais je voudrais terminer ceci et ensuite je pourrai continuer le débat.

On parlait de 1,05 milliard sur cinq ans, c'est-à-dire environ 200 millions par an pour quatre provinces. Cela représentait, en gros, 86,96 \$ par personne. Voilà ce que l'on annonçait alors pour l'APECA.

• (1100)

Bon, je vois que nous sommes à l'heure des affaires courantes, j'espère pouvoir poursuivre le débat après.

[Français]

Mme le vice-président: Comme il est 11 heures, la Chambre abordera maintenant les Déclarations de députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LE FRANÇAIS DANS LES FORCES ARMÉES

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, nous pouvons lire dans le journal *La Presse* d'aujourd'hui, et je cite:

Le ministre de la Défense, Marcel Masse, a décidé de donner un coup de barre pour que les francophones puissent réellement travailler et avancer dans leur langue maternelle au sein des forces armées.

«Il est impératif et il a été décidé par le chef d'état-major et le ministre de la Défense que tous ces cours (de base de métier) seront offerts en français au mois de septembre 1993», a annoncé le ministre alors qu'il comparaisait hier devant le comité parlementaire des langues officielles.

M. Masse veut ainsi corriger une lacune importante relevée par un comité ministériel sur les langues officielles au sein du ministère et des forces armées.

Selon ce rapport rendu public le 15 novembre dernier, 41 p. 100 des cours de base pour différents métiers ne sont toujours pas offerts en français. Quant à la formation technique de base destinée aux officiers, elle ne se fait en français que dans moins de 10 p. 100 des cas.

«Cette situation est inacceptable et devra être corrigée rapidement», a dit M. Masse. Il a d'ailleurs ajouté que tous les cours de formation technique de base devraient être offerts dans les deux langues d'ici cinq ans et ce, pour toutes les catégories d'armes et d'emplois.